



Attaque contre le Code du travail C'est toujours non !

Ces ordonnances sont la continuation des lois précédentes : loi Sapin, loi Rebsamen, loi Macron (déjà) et loi El Khomri.

C'est la remise en cause du Code du travail qui est la protection du salarié, partie faible du contrat, face au patron.

Ce n'est pas cette "réforme" du Code du travail qui sera créatrice d'emplois. C'est une vieille politique qui a échoué partout, comme on le voit en Allemagne avec le développement des petits emplois précaires.

C'est la flexibilité à outrance du travail.

C'est la précarité à vie par la remise en cause des CDI, la dérégulation des CDD et de l'intérim.

Les conséquences des ordonnances seront le dumping social, les licenciements boursiers légalisés et des milliers d'emplois menacés.

Cette destruction du droit social est dans le droit fil de ce que souhaitent faire les libéraux au niveau européen.

République et Socialisme soutiendra et participera à toutes les initiatives et actions pour combattre ces ordonnances.

République et Socialisme appelle à la manifestation des syndicats le 12 septembre prochain.

Refusons le libéralisme, en France, en Europe et dans le monde, dont le seul objectif est d'augmenter les profits des patrons.

Le travail doit être respecté et reconnu !

République et Socialisme veut un code du travail protecteur pour le salarié face au patron.

République et Socialisme rappelle que la primauté de la loi est garante de l'égalité des droits.

République et Socialisme demande plus de pouvoir pour les syndicats pour une meilleure défense des salariés (maintien des CE, des DP et des CHSCT).

Construisons ensemble la République sociale !

Contact Presse : Béatrice Durand – 06.33.82.05.15